

Image not found or type unknown



renseignements sur la pension apres deces

Par **theeten**, le **30/09/2008** à **08:10**

bonjour mariee depuis 5a a un divorcer avec 2 enfants qui ne veulent plus voir jai appris que si mon epoux decede son ex femme pourra percevoir sa moitie de pension avec moi ??? je voudrais savoir si ses possible car le divorce ses tres mal passer elle a tout fait fait pour en avoir toujours plus , et moi je ne travaille pas nous sommes que locataire mon epoux a une voiture et une moto ses enfants et son ex peuvent me faire des probleme ?? doije aller voir un notaire mon epoux peut me faire une donation ??? urgent merci a tous